

LA VOIE EST LIBRE

LA CORNICHE

PREMIÈRE
ÉDITION
NOCTURNE
25 JUN
10H > 22H



INFORMATIONS CIRCULATION ET STATIONNEMENT



VILLE DE
MARSEILLE

INFORMATIONS CIRCULATION ET STATIONNEMENT

STATIONNEMENT INTERDIT*

DU 22/06/2023 À 21H30 AU 27/06/2023 À 23H

Corniche Président-JF-Kennedy

- Sur la totalité des emplacements du terre plein situé à la hauteur du n°397,
- Côté impair, sur 20 m à la hauteur du chemin du Vallon-de-l'Oriol

DU 24/06/2023 À 8H AU 26/06/2023 À 23H

Corniche Président-JF-Kennedy

- Place Paul-Ricard en totalité
- Parking face à la Villa Gaby

DU 24/06/2023 À 8H AU 25/06/2023 À 23H

Corniche Président-JF-Kennedy

- Parking de l'Hélice (Mémorial des Rapatriés d'Algérie) en totalité
- Square Danjaume en totalité
- Parking du Marégraphe en totalité
- Parking du Prophète en totalité

DU 24/06/2023 À 21H30 AU 25/06/2023 À 23H

Corniche Président-JF-Kennedy

- Entre l'avenue Talabot et la rue Capitaine-Dessemond, des deux côtés
- Entre l'avenue du Colonel-Sérot et l'avenue Talabot, des deux côtés

Traverse Sainte-Hélène

- Entre la rue Pierre-Mouren et la Corniche Président-JF-Kennedy, des deux côtés

Promenade George-Pompidou

- Entre l'avenue du Colonel-Sérot et la rue du Commandant-Rolland, des deux côtés
- Entre l'arrêt de bus *Place Amiral Muselier* et la sortie du P1, côté mer
- Rue Frégier côté impair, entre Corniche Kennedy et n°7 sur 15 emplacements réglementés



CIRCULATION INTERDITE*

LE 25/06/2023 DE 9H À 231H

Corniche Président JF-Kennedy entre

- La promenade Georges-Pompidou et l'avenue Talabot et dans ce sens
- L'avenue Talabot et la rue du C^{ne}-Dessemond
- La traverse Pey entre le boulevard Bompard et la Corniche Président-JF-Kennedy
- La rue Pierre-Mouren entre la rue d'Endoume et la Corniche Président-JF-Kennedy
- La promenade G.-Pompidou entre la rue du Commandant-Rolland et la Corniche Président-JF-Kennedy et dans ce sens

IMPORTANT - DISPOSITIF GÉNÉRAL

- 8h/9h - Sécurisation de la piétonnisation
- 10h/22h - La Voie est Libre
- 22h/23h - Réouverture progressive des voies de circulation

IMPORTANT INFOS RIVERAINS

La circulation se fera en double sens par du personnel agréé, exclusivement pour les véhicules ci-dessous*

Trav. Sainte-Hélène entre la rue Pierre-Mouren et la Corniche Président-JF-Kennedy

Parking PMR à l'entrée de la zone piétonne côté Talabot

Corniche Kennedy entre rue du Colonel-Sérot et l'avenue Talabot (des voiturettes électriques faciliteront les déplacements sur le parcours)



*Sauf aux véhicules liés à l'organisation, aux secours, aux soins médicaux à domicile, les vélos, trottinettes, accès garages riverains et engins de déplacements personnels, à l'initiative du Directeur du service d'ordre ou du pilote du PC sécurité.

INFORMATIONS SUR MARSEILLE.FR



VILLE DE
MARSEILLE

